

DECISION DE RETROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R 142-4 du Code Rural et de la Pêche maritime, relatif à la publication des décisions de rétrocession

La SAFER Grand-Est porte à la connaissance du public qu'elle a décidé de la (des) rétrocession(s) ci-après :

RS 08 22 0029 01

Commune de AMBLY-FLEURY (08)

- Surface sur la commune : 68 a 20 ca
ZD- 4- 5
- Superficie totale : **68 a 20 ca** pour un prix de **9 560,00 €**

à Monsieur **Régis GUERIN**, 1 rue du Château d'Eau 08300 SEUIL,
Qualité : Actif agricole à temps plein (Agriculteur)

Motif de l'attribution : Consolidation contiguë inférieure ou égale à 5 ha. Avec cette attribution, l'EARL GUERIN AUBERT composée de deux associés mettra en valeur une superficie de 183,76 Ha soit une Surface Agricole Utile de 91,88 Ha par Unité de Travailleur Agricole, soit une surface inférieure au seuil de viabilité économique défini dans le Schéma Régional des Exploitations Agricoles du Grand Est.

RS 08 22 0031 01

Commune de MONT-LAURENT (08)

- Surface sur la commune : 33 a 70 ca
X- 112
- Superficie totale : **33 a 70 ca** pour un prix de **1 010,00 €**

à Monsieur **Jérôme MEUNIER**, 1 bis Grande Rue 08130 MONT-LAURENT,
Qualité : Actif agricole à temps plein (Agriculteur)

Motif de l'attribution : Développement forestier
La parcelle boisée, propriété de M MEUNIER Jérôme est contiguë de la parcelle objet de la rétrocession (droit de préférence des riverains de parcelles boisées).

RS 08 22 0030 01

Commune de PERTHES (08)

- Surface sur la commune : 6 ha 97 a 23 ca
ZH- 13

Commune de THUGNY-TRUGNY (08)

- Surface sur la commune : 87 a 75 ca
ZK- 47- 49- 50
- Superficie totale : **7 ha 84 a 98 ca** pour un prix de **104 050,00 €**

à **GFA MPRD**, 12 grande rue 08300 ARNICOURT,
Qualité : GFA - Groupement foncier agricole (GFA)

Motif de l'attribution : Consolidation d'exploitation. Après attribution, la SCEA CARUEL (bénéficiaire d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire jusqu'à la récolte 2022) mettra en valeur une surface de 97 ha pour un seul associé exploitant, soit une Surface Agricole Utile inférieure au seuil de viabilité économique défini par le Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles du Grand Est. De plus les parcelles attribuées sont contiguës d'un îlot de culture de la SCEA. Le GFA MPRD intervient en tant qu'apporteur de capitaux et devra établir un bail rural à long terme au profit de Monsieur Jean-Christophe CARUEL, associé de la SCEA CARUEL.

RS 08 22 0033 01

Commune de THUGNY-TRUGNY (08)

- Surface sur la commune : 1 ha 96 a 40 ca
ZI- 37(J)- 37(K)
- Superficie totale : **1 ha 96 a 40 ca** pour un prix de **27 510,00 €**

à Monsieur **Benoît CLEMENT**, 3 Chemin de la Procession 08300 RETHEL,
Qualité : Actif agricole à temps plein (Agriculteur)

Motif de l'attribution : Consolidation d'exploitation. La parcelle concernée est située en face d'un des flots de culture de l'EARL du MOULIN HOTTIN (bénéficiaire d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire jusqu'à la récolte 2022) dont Monsieur Benoît CLEMENT est associé et mettant en valeur une superficie de 139,28 Ha. L'EARL aura la possibilité d'effectuer des échanges avec des parcelles exploitées par Monsieur PELLOT Thierry.

RS 08 22 0034 01

Commune de THUGNY-TRUGNY (08)

- Surface sur la commune : 2 ha 46 a 70 ca
ZK- 9(J)- 9(K)
- Superficie totale : **2 ha 46 a 70 ca** pour un prix de **34 540,00 €**

à **Madame Daniela PELLOT**, 25, rue Attigny 08300 THUGNY-TRUGNY,
Qualité : Actif agricole à temps plein (Agriculteur et Enseignante)

Motif de l'attribution : Consolidation d'un porteur de projet déjà implanté localement hors cas des contiguïtés < 5ha – CONSOLIDATION avec possibilité d'échange avec des parcelles appartenant à M CLEMENT Benoît. Avec cette attribution l'EARL LA LICORNE, dont M PELLOT Thierry est associé, mettra en valeur une superficie de 145 ha 22a 70ca avec un associé exploitant et un salarié à ½ temps soit une Surface Agricole Utile moyenne de 86,81 ha par Unité de Travailleur Agricole. Superficie inférieure au seuil de viabilité économique du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles du Grand Est.

RS 08 22 0032 01

Commune de SEUIL (08)

- Surface sur la commune : 6 ha 79 a 80 ca
ZS- 12
- Superficie totale : **6 ha 79 a 80 ca** pour un prix de **102 050,00 €**

à Monsieur et Madame **Nicolas MORTIER**, 9 RUE DE GLAND 08130 SAULCES-CHAMPENOISES,
Qualité : Actif agricole à temps plein (Agriculteur)

Motif de l'attribution : Consolidation d'exploitation. Avec cette attribution, la SCEA MORTIER (bénéficiaire d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire jusqu'à la récolte 2022), composée d'un associé exploitant (Monsieur Nicolas MORTIER) et d'un salarié à ¾ temps, mettra en valeur une superficie de 102,33 Ha soit une Surface Agricole Utile de 58,47 Ha par Unité de Travailleur Agricole, soit une surface inférieure au seuil de viabilité économique défini dans le Schéma Régional des Exploitations Agricoles du Grand Est.

RS 08 22 0035 01

Commune de SEUIL (08)

- Surface sur la commune : 2 ha 64 a 50 ca
ZT- 8(J)- 8(K) ZW- 12
- Superficie totale : **2 ha 64 a 50 ca** pour un prix de **25 070,00 €**

à Monsieur **Xavier BARIL**, 1 rue de l'Eglise 08270 CORNY-MACHEROMENIL,
Qualité : Double activité (dont une agricole) (Agriculteur et Technicien en coop. agri.)

Motif de l'attribution : Consolidation contiguë inférieure ou égale à 5 ha. Avec cette attribution, M. Xavier BARIL mettra en valeur une superficie de 98,32 Ha (bénéficiaire d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire jusqu'à la récolte 2022).

RS 08 22 0036 01

Commune de SEUIL (08)

- Surface sur la commune : 14 ha 00 a 93 ca

YA- 87[38](J)- 87[38](K)

- Superficie totale : **14 ha 00 a 93 ca** pour un prix de **196 210,00 €**

à Monsieur **Denis HUART**, 24 Grande Rue 08310 ANNELLES,

Qualité : Actif agricole à temps plein (exploitant, salarié, aide familial, conjoint collaborateur) (Agriculteur et salarié agricole)

Motif de l'attribution : AGRANDISSEMENT D'EXPLOITATION et restructuration des propriétés.

Obligation pour M HUART Denis d'établir une promesse de vente à la SAFER sur ses 28 ha situés à ETALLE actuellement loués à M et Mme GILLET (parcelles attenantes à leur bâtiment d'élevage en agriculture biologique) et sous réserve que leur fils Julien s'installe avec les aides à titre principal dans les 12 mois suivant la date de signature de l'acte de l'acquisition.

Pour la SAFER, le 15 novembre 2022

Benoît DUCRET

~~Chef de service~~

A THUGNY-TRUGNY, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)